

Intégrer dans le résultat

Enjeu : Rendre visible les impacts d'une entreprise sur l'environnement et le social est une première étape. En rendre compte dans la comptabilité générale est le moyen le plus coercitif pour réduire réellement ces impacts.



- Il existe de nombreuses propositions de comptabilité destinées à tenir compte de données sociales et environnementales, que l'on peut regrouper sous le terme de **comptabilités socio-environnementales (CSE)** ; mais très peu dialoguent avec la comptabilité générale (dite comptabilité financière) ou la modifient.
- Parmi les CSE, il existe des modèles de niveau supra-national ou national, et d'autres qui se situent au niveau des organisations.
- Parmi les CSE des organisations, il existe des comptabilités thématiques qui ne traitent que du social (bilan social) ou de l'environnement (EP&L), ou encore que d'une thématique précise (eau, carbone, biodiversité, déchets, etc.). D'autres modèles plus généralistes intègrent la dimension sociale et la dimension environnementale (IP&L, CARE, GRI, etc.).



Comprendre les Comptabilités Socio-Environnementales

Fiche n°9

Intégrer dans le résultat

- Parmi les CSE des organisations, il existe :
 - des modèles complètement déconnectés de la comptabilité générale et même de toute monétarisation ;
 - des modèles liés à une comptabilité analytique qui sont un retraitement de lignes comptables existantes (identifier les dépenses liées aux obligations réglementaires relatives à l'environnement) ;
 - des modèles qui proposent de réviser la comptabilité générale pour y intégrer la prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux.
- Que l'on raisonne en termes d'impacts ou de préservation, quelle influence une CSE peut avoir sur le cours de l'économie si elle n'est qu'un instrument d'estimation et de pilotage qui ne modifie pas le résultat des entreprises ? Si des données sont prises en compte mais qu'il n'en est pas tenu compte ?
- Des modèles de CSE très développés et très utilisés en communication prennent le soin de préciser que les données d'impact exposées, même présentées sous forme d'équivalent monétaire, sont à distinguer de la communication financière de la société et ne représentent aucun engagement de sa part ni reconnaissance d'aucune obligation.
- **Une CSE véritablement intégrée, ou comptabilité élargie, est celle qui :**
 - fait entrer les enjeux sociaux et environnementaux au sein de la comptabilité générale, et qui accepte que le résultat financier s'en trouve modifié ;
 - ne calcule pas qu'une solvabilité financière mais permet aux entreprises de justifier d'une solvabilité sociale et environnementale.
- Les entreprises sont évaluées d'après leur patrimoine et leur résultat. Leur mouvement naturel est de vouloir présenter le moins de dette possible, le plus de sources de valeur possible, et un résultat le plus élevé possible. Ainsi les entreprises sont prêtes à reconnaître la nature et les hommes comme une richesse, mais pas leur dette envers eux. Or la préservation des humains et des écosystèmes peut-elle se faire si on n'admet pas des obligations à leur égard ?